

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Licence Philosophie

- Université Jean Moulin Lyon 3

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences humaines et sociales

Établissement déposant : Université Jean Moulin Lyon 3

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Dispensée à la Faculté de philosophie de l'Université Jean Moulin Lyon 3, cette licence assure une formation large et généraliste dans les principaux domaines de la philosophie et de son histoire, avec une importante ouverture vers d'autres disciplines : en lettres, langues ou en vue du professorat des écoles. S'ajoutent un enseignement renforcé en langues vivantes et/ou anciennes, ainsi qu'en première année (L1) des travaux dirigés (TD) de méthodologie, d'informatique, de documentation, du tutorat et un module de professionnalisation. L'objectif principal est la poursuite dans un master de la discipline, d'autres poursuites d'études restant ouvertes. La formation s'étend sur six semestres et est structurée de façon classique et progressive. Il s'agit essentiellement d'une formation initiale ouverte de plein droit aux bacheliers, ainsi qu'aux élèves des CPGE (classes préparatoires aux grandes écoles), qui la poursuivent en inscription parallèle.

Avis du comité d'experts

L'objectif principal et clairement affiché de cette licence est la poursuite en master de philosophie. Le cursus est parfaitement adapté à cet objectif puisqu'il assure au diplômé des connaissances solides et larges des domaines principaux et classiques de la discipline. En outre, il assure également une diversification vers d'autres domaines, permettant une ouverture intellectuelle nécessaire en philosophie et facilitant une éventuelle réorientation ou poursuite d'étude hors de la philosophie (lettres, langues ou professorat des écoles). En revanche, il n'est mentionné dans le parcours ni projet de l'étudiant (travail personnel, essai, petit mémoire), ni possibilité de stage en troisième année (L3) donnant lieu à crédits. L'étudiant est assez exclusivement évalué de façon classique par des vérifications de connaissances, des explications de textes, de la dissertation. La formation n'initie pas véritablement à la recherche, même s'il faut souligner qu'elle propose et incite à assister à des colloques, conférences, ateliers (sans que l'on sache quel en est le succès auprès des étudiants). Pourtant, rien ne permet de faire valoir ces activités par un travail, un projet, une production intellectuelle plus personnelle. De telles activités, la possibilité de stages évalués et crédités manquent quelque peu pour assurer des objectifs plus larges à la formation (en vue en particulier du « panel de métiers » très ouvert indiqué par la fiche RNCP, répertoire national des certifications professionnelles). L'apprentissage des langues est assez renforcé (volume important en anglais) et la possibilité d'un apprentissage suivi des langues anciennes est à souligner. En dehors de cet effort en anglais et des échanges Erasmus (pas de chiffres à ce sujet dans le dossier), l'ouverture internationale reste modeste. On notera tout de même que la Faculté encourage des poursuites d'étude à l'étranger de « certains de ses meilleurs étudiants de L3 » ; le dossier ne dit cependant pas de quelle manière, ni si des accords existent à ce sujet avec les partenaires étrangers mentionnés (Leeds, Complutense, New Dehli).

L'équipe pédagogique est centrée sur les titulaires, tous en section CNU (conseil national des universités) 17 (philosophie), sauf pour les langues anciennes. Cette équipe étant de dimension assez modeste (neuf enseignants-chercheurs), elle est complétée par des ATER (attachés temporaires d'enseignement et de recherche) et des doctorants contractuels. Une part importante des enseignements (presque 30%) est également effectuée par des vacataires. Une part de ces vacataires est constituée d'enseignants ; quant aux autres personnes, aucune indication n'est fournie sur leurs qualifications. Le pilotage est assuré par les titulaires responsables de la licence et des différentes années. Plus largement les discussions et décisions semblent être assurées lors des jurys d'examens et dans les réunions du Conseil de Faculté. L'équipe étant de taille modeste, un tel fonctionnement, un peu informel, est sans doute assez adéquat. On peut cependant regretter que la représentation étudiante ne soit pas assurée au sein d'un conseil de perfectionnement un peu plus formel.

En comparaison nationale, les effectifs sont solides (environ 190 étudiants en L1 et 100 en L2-L3). C'est le signe d'une bonne attractivité de la formation. On notera cependant qu'environ 20 % des inscrits sur l'ensemble de la licence sont en fait en CPGE (classe préparatoire aux grandes écoles). Le pourcentage d'étrangers est faible (2-3 %) et l'attractivité est donc plutôt régionale et nationale. On notera encore une proportion très équilibrée d'étudiants et d'étudiantes. Les taux de réussite sont bons pour une formation exigeante en L2 (de 65 à 67 % selon les années) et en L3 (78 à 83 % selon les années). En revanche, ils sont assez mauvais en L1 (de 29 à 39 % selon les années). La façon dont les étudiants en CPGE sont comptabilisés pourrait expliquer partiellement cette situation, mais le dossier ne donne pas d'éléments pour le mesurer. On n'y trouve malheureusement aucune autre réflexion sur ce sujet. La solidité des effectifs de L2-L3 est sans doute due à un apport en provenance des CPGE ou d'autres formations de philosophie (mais une fois de plus, le dossier ne donne pas de détail). En ce qui concerne l'insertion, l'objectif affiché de poursuite en master est largement atteint puisque l'enquête sur le devenir des diplômés indique une grande majorité entrant en master (soit de 70 à 90,6 %, et de bons taux de retour : 88 à 91 % selon les années). Les indications manquent cependant quant à savoir de quels masters il s'agit. Enfin, il n'y a aucune indication sur les autres diplômés, par exemple ceux se destinant aux concours de l'administration.

Éléments spécifiques de la mention

Place de la recherche	La place de la recherche est assez modeste, ce qui est normal en licence. Elle est surtout présente par le fait que les enseignants sont des acteurs de la recherche et par les colloques et conférences auxquels les étudiants sont incités à participer. Il est cependant dommage que ces activités ne puissent donner lieu à des travaux évalués.
Place de la professionnalisation	Il s'agit d'une formation assez académique, où il est normal que la dimension de professionnalisation reste modeste. Cependant le module PPP (projet professionnel et personnel) en L1, mais aussi les diversifications ou l'ouverture en vue du professorat des écoles sont des instruments adéquats. Le projet de faire passer le module professionnalisant en L3 est une excellente idée.
Place des projets et stages	Aucune place n'est prévue dans le cursus pour des stages évalués et crédités. On n'a pas non plus d'indication dans le dossier sur des projets d'étudiants. C'est un point faible de cette formation qui gagnerait à prévoir de tels dispositifs. Cela rendrait plus crédibles, les débouchés secondaires mentionnés en fiche RNCP.
Place de l'international	Malgré l'augmentation du volume des cours de langue, malgré un accroissement de la mobilité Erasmus, la place de l'international reste trop modeste. L'attractivité à l'étranger reste faible pour une grande université, située dans une métropole européenne. Il faut continuer l'effort dans ce domaine, mettre en place des accords, ne pas se restreindre au programme Erasmus.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Le recrutement est classique pour une licence de philosophie, à savoir des bacheliers et des inscriptions parallèles en CPGE, dont une partie se retrouve sans doute en inscription «pleine» en L2 ou L3. Une réflexion est à mener sur les mauvais taux de réussite en L1, qui montrent que les dispositifs d'aide à la réussite n'atteignent pas leurs objectifs.
Modalités d'enseignement et place du numérique	En dehors d'une place importante faite à la méthodologie, le dossier signale un module informatique, une formation à la documentation. Sinon, le dossier indique aussi, sans aucunement les quantifier, des cours ou des documents en accès sur Moodle. La place du numérique reste donc très modeste.
Evaluation des étudiants	Les modes d'évaluation ne sont pas décrits précisément. Ils sont qualifiés de «classiques». Le dossier fait simplement état (sans en préciser les proportions) d'un mélange de terminaux écrits, d'évaluation à l'oral et de contrôle continu. La réflexion à ce sujet est pratiquement inexistante dans le dossier.

Suivi de l'acquisition des compétences	Si la fiche RNCP et le dossier indiquent bien des listes de compétences dont l'acquisition est visée par le diplôme, rien n'est dit sur le suivi de cette acquisition.
Suivi des diplômés	Le suivi des diplômés se fait par l'examen des chiffres d'inscription aux masters de la même mention et sur la base d'un questionnaire aux diplômés (avec un très bon taux de réponses). Il y a là un effort à souligner. Il manque une vue sur les étudiants se destinant au concours de professeur des écoles et aux concours de l'administration.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Il n'y a pas de conseil de perfectionnement. Cependant, la dimension modeste de l'équipe et la simplicité de la structure permettent une auto-évaluation et une réflexion efficace sur la formation. Cette réflexion a par exemple mené récemment à la mise en place par mutualisation d'une licence droit-philosophie, qui est un excellent complément à la licence de philosophie. On regrettera seulement que les étudiants ne soient pas davantage associés aux réflexions.

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- Une formation complète et solide en philosophie préparant adéquatement aux masters de la discipline.
- Une diversification importante et variée vers des disciplines des lettres, des langues ou en vue du professorat des écoles.
- Un enseignement renforcé de l'anglais et des langues anciennes.
- Une bonne capacité de l'équipe enseignante à l'auto-évaluation.

Points faibles :

- Aucune possibilité d'exploiter un stage dans le cursus de L3.
- Peu ou pas de projets personnels des étudiants (hors PPP).
- Une ouverture à l'international qui reste encore trop modeste.
- Présence faible de la professionnalisation.

Conclusions :

Cette licence constitue une excellente formation disciplinaire ouvrant principalement aux études en master de philosophie. Un effort important a été fourni afin de permettre aux étudiants d'acquérir des compétences transversales et dans d'autres disciplines. Son ouverture et son attractivité à l'international devraient cependant être renforcés afin d'exploiter la position idéale et attractive de l'Université Jean Moulin - Lyon 3 dans une métropole européenne. Il serait souhaitable que l'équipe cherche à développer et renforcer ses partenariats internationaux. Enfin, l'existence parallèle et très mutualisée d'une licence droit-philosophie est un véritable atout pour la solidité des filières de philosophie.

Observations de l'établissement

PRESIDENCE

Lyon le 06/05/2015

IDENTIFICATION DE LA FORMATION : <i>Licence, Licence Professionnelle ou master suivi de l'intitulé de la Mention</i>	Licence Philosophie
COMMENTAIRES : Pas d'observations à formuler	

Manufacture des Tabacs
6 cours Albert Thomas
BP 8242
69355 LYON CEDEX 08

Tél. +33 (0)4 78 78 78 78
Fax +33 (0)4 78 78 74 12
www.univ-lyon3.fr